

INTRODUCTION

23 septembre 2016

En cette rentrée scolaire, politiques et médias s'organisent pour faire oublier le fort mouvement social du début de l'année 2016 contre le projet de loi Travail. Cet été, cette loi inique est passée en force à l'aide du 49.3. Aujourd'hui, gouvernement et patronat cherchent à troubler les consciences avec l'idée qu'elle ne pourrait plus être retirée. Limite, ils nous diraient : « Maintenant, ça suffit ! Il faut passer aux choses sérieuses. » Pour eux, seules, les élections primaires pour la présidentielle 2017 et le traitement des paniques sécuritaires sont d'actualité...

C'est trop facile ! Comment oublier la poursuite de la mobilisation durant l'été – certes dans une moindre mesure –, la manifestation du 15 septembre – date rarement choisie dans l'histoire des mouvements sociaux tellement elle est proche de la rentrée scolaire –, la relance brinquebalante mais réelle de Nuit Debout, mais aussi l'envie des militants, des manifestants de continuer la lutte contre cette nouvelle offensive libérale ? Après la défaite de 2010 sur les retraites et la victoire à la Pyrrhus contre la droite à la présidentielle de 2012, la victoire sur cette loi Travail est ressentie comme nécessaire pour les militants et vitale pour les travailleurs.

Dans nos professions, dans nos entreprises, aucun exemple réel de la mise en place de la loi Travail n'a encore été vécu. Mais chacun a pu constater les largesses qu'ont trop pris nos patrons par rapport au Code du travail, largesses qui vont dans le même sens que la loi : ruptures conventionnelles en nombre permettant d'éviter officiellement les plans de licenciements, remises en cause des accords d'entreprise sur le temps de travail, changement obligé de convention collective pour certains salariés, externalisation des charges de travail vers du travail très peu encadré socialement et très peu rémunéré...

Face à cette attaque libérale cohérente et à tout-va, notre syndicat a fait le choix du combat politique et syndical en y apportant une touche originale :

- un appel à la mobilisation dès le 25 février avant même les positionnements inquiétants des confédérations syndicales,

- une communication appréciée des militants et diffusée largement,
- et une caisse de solidarité pour aider tous les salariés qui ont décidé ou décideraient de partir en grève reconductible contre cette loi antisociale.

Des liens indéfectibles avec des syndicats se sont créés depuis quelques mois. Nous avons créé des solidarités avec les Goodyear et les Air France, dont certains de leurs membres sont poursuivis en justice, avec le SGAP Police Paris autour de la cabale médiatico-politique sur l'affiche « Stop à la répression policière », avec l'UL CGT du 13^e arrondissement de Paris ou encore avec des syndicats de cheminots.

Dans nos secteurs d'activités, la mobilisation n'a pas été ridicule, bien au contraire et même si nous espérons toujours plus des salariés que nous défendons au quotidien. Les appels à la mobilisation, à la grève ont été réguliers et nombreux à chaque journée d'action. Nos cortèges témoignent de cette mobilisation et de l'engouement que nous avons suscité dans le mouvement social. Il faisait bon vivre dans notre cortège !

Cet élan militant, mais aussi celui des salariés, des citoyens, nous devons le poursuivre pour obtenir l'abrogation de cette loi infâme, lutter contre le repli individualiste et/ou nationaliste, gagner de nouveaux droits durablement pour les travailleurs en renforçant notre organisation syndicale. Certains syndicats CGT ont recensé de nouvelles adhésions. Alors pourquoi ne serions-nous pas en capacité de renforcer Info'Com-CGT ? Avons-nous régulièrement au cours du mouvement posé la question de la syndicalisation à nos collègues ?

A la fois pour continuer la mobilisation afin d'obtenir l'abrogation, mais aussi, renforcer notre syndicat dans nos secteurs, dans nos entreprises, nous avons édité 15.000 exemplaires du 8-pages « Dumping social généralisé ». Ce matériel est un point d'appui pour débattre avec les collègues des conséquences de cette loi, inviter à amplifier la mobilisation et inciter à la syndicalisation. Dans les prochains jours, chacun d'entre

INTRODUCTION

23 septembre 2016

nous va être sollicité. Nous nous donnons l'objectif de couvrir avec ce matériel une grande partie des entreprises de nos secteurs. Face à cette offensive libérale, dans le sillon de la fameuse expression « Le capitalisme est la fin de l'Histoire », faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour favoriser le développement du mouvement social et syndical, l'émancipation des salariés !

Pour répondre en partie à la période dans laquelle nous rentrons, nous vous proposerons, en fin de réunion, d'amender et d'adopter la résolution que nous vous avons distribuée et qui fixe notre action pour les mois à venir.

Dans la période électorale qui arrive, nous allons devoir faire face à un détournement médiatique des enjeux politiques réels afin d'étouffer les aspirations des travailleurs. Les élections présidentielle et législatives approchent à grands pas et beaucoup s'adonnent, malheureusement, à être le meilleur élève de la défense des intérêts du capital et de la répression des aspirations populaires. Le programme de la surenchère sécuritaire devient le programme commun des partis gouvernementaux.

La direction du syndicat estime qu'Info'Com-CGT ne devrait pas se taire et laisser place à un débat politique hors sol. Avec les lois Macron, Rebsamen et El Khomri, sans parler de la répression policière et des restrictions des libertés publiques, nous estimons que les décisions politiques influencent négativement notre quotidien syndical et social de millions de travailleurs.

C'est pour cela qu'il nous paraît essentiel d'intervenir dans le champ politique. Bien évidemment, l'idée n'est pas de soutenir un candidat, de se ranger derrière un parti ou un regroupement de partis, de faire campagne pour un tel ou un tel. Nous devons trouver les moyens de nous faire entendre dans cette campagne pour porter les revendications des salariés et les aspirations des travailleurs. La politique, la vie de la cité, dans notre pays, est aussi la vie de nos entreprises. Cela devient un enjeu syndical !

Avant-dernier point que nous voulions aborder lors de cette introduction, un point pas anodin mais qui devrait

selon nous ne pas prendre tout notre temps de débat, c'est l'état des relations avec notre fédération et notre confédération.

Concernant la Filpac, nous avons vécu ces derniers mois un recadrage confédéral de son orientation, contraire à l'orientation adoptée à plus de 96 % lors de notre dernier congrès fédéral. Cela s'est traduit, aux lendemains du congrès, par l'interdiction faite à notre camarade Jean Gersin de collaborer à l'activité fédérale comme il le faisait bénévolement depuis 2011. Cela s'est traduit aussi par l'éviction de notre camarade Marc Peyrade, secrétaire général de la Filpac, pendant qu'il était malade, juste quelques mois avant son décès, pour faire rentrer dans le rang confédéral la fédération. Cela se traduit par une négation de l'orientation fédérale adoptée en congrès, et par la « promotion » de l'ex-administrateur fédéral devenu depuis administrateur confédéral. En conséquence, nous avons suspendu la participation des membres du Collectif exécutif national adhérents du syndicat aux réunions du CEN tant qu'une direction fédérale réellement légitime ne soit élue sur une orientation qu'elle propose, assume en congrès, anime par la suite et respecte des pratiques loyales et humaines. Nous continuerons néanmoins à apporter toutes les solidarités nécessaires à nos camarades des syndicats de la fédération qui en auraient besoin.

Concernant la confédération, la fameuse affiche « Stop à la violence » n'a pas reçu un franc soutien du secrétaire général de la CGT au moment de la tentative de lynchage médiatique. Pire, un courrier assassin du secrétariat fédéral risque d'apporter de l'eau au moulin d'Eric Ciotti dans sa vendetta contre notre syndicat. Pourtant, six mois plutôt, le secrétaire général de la CGT s'extasiait devant l'affiche « François dit le Hollandais » lors de la Fête de l'Huma 2015. Notre communication dérange effectivement. Nous le savons et c'est le but. Nos prises d'initiatives comme la caisse de solidarité ou les convergences que nous créons avec d'autres syndicats d'autres secteurs aussi apparemment. Le processus de centralisation confédérale des décisions – centralisation calquée sur le modèle structurel de la CFDT et processus incité par la loi sur le financement des organisations et de la formation syndicale –, aurait-il un caillou dans la chaussure ?

INTRODUCTION

23 septembre 2016

Nous sommes un des 22.000 syndicats de la CGT. Nous revendiquons notre indépendance. Nous sommes aussi et autant que d'autres la CGT.

Dernière chose et tristes événements : comme vous l'avez appris pendant les congés, deux de nos camarades ont perdu leur dernier combat contre la maladie. Michel Brunot et Marc Peyrade, tous deux anciens secrétaires du syndicat, fondateurs du projet « Info'Com-CGT », sont décédés durant l'été. En leur hommage, je vous invite à une minute de silence en leurs mémoires.

(1 minute de silence)

Je vous remercie.

L'actualité de ces derniers mois a été très riche d'expériences diverses et de solidarité nouvelles, alors maintenant place au débat !